

JUIN 1988

N° 8

### EDITORIAL DU PRESIDENT

Voici notre 5ème fête annuelle de l'Amicale qui vient de se terminer.

Après 4 fêtes champêtres organisées et placées volontairement à la "campagne" hors d'Orléans, comme à Dhuizon, Aubigny sur Nère, Meung sur Loire et Vendôme-Pezou, votre Conseil avait pensé qu'il était bon pour notre Association de nous "ressourcer" et c'est pourquoi cette année notre réunion a été réalisée à Orléans La Source dans le joli parc et la cafétéria de notre prestigieuse maison.

En plus du beau temps étaient inscrits au programme, des rallyes, des rencontres de tennis, ping-pong, pétanque, etc. qui auraient animé la journée ou l'après-midi mais devant le peu de réponses favorables de nos amis, seule la visite commentée de la ville a été retenue et suivie par à peine un tiers des participants.

La soirée commencée vers 20 h a connu un plein succès avec une centaine d'amis venus d'un peu partout qui ont bien apprécié les apéritifs divers et abondants, les accras et un barbecue aux grillades succulentes et surtout, clou de la soirée, un véritable orchestre le MOON SIDE qui a su réveiller et dynamiser les jeunes et les moins jeunes en animant cette soirée par des airs bien adaptés qui ont contribué à la monopolisation permanente de la piste de danse jusqu'à... 3 h du matin !!!

Certes, nous aurions pu être plus nombreux, surtout en membres dits "actifs" mais il semble que le mois de juin ne soit pas favorable à de telles réunions, même programmées à l'avance. Ce qui est sûr c'est que notre fête a connu l'ambiance et la réussite.

Deux familles fidèles parmi les plus fidèles ont été à l'honneur et ont reçu 2 coupes, il s'agit de :

Hubert GRILLOT et Madame, venus d'un coin de France parmi les plus prestigieux à savoir Meursault, bien connu des oenologues et Pierre THOMASSIN et Madame, venus également de Côte d'Or, Pontailler sur Saône.

Enfin, il faut remercier vivement l'équipe (surtout le grand responsable Marcel COLLIEN) qui s'est occupée avec talent et efficacité (et quelle patience !!) de cette agréable manifestation.

Ajoutons que cette année, les délégations régionales ont bien réagi en organisant déjeuners-rencontres et visites touristiques :

- dans la vallée de Chevreuse le 28 mai pour Ile de France - Paris (responsable : Jacqueline COUPAT),
- à Uzès le 11 juin pour la délégation Méditerranée (responsable Marcel BOURGEOIS).

Les comptes rendus de ces 3 réunions sont donnés dans le même contact.

Avant de terminer, je voudrais vous indiquer la date du vendredi 21 octobre prochain pour la tenue de votre Assemblée Générale à Orléans La Source. N'hésitez pas à l'inscrire sur votre "planning" afin d'y venir nombreux et participer ensuite à notre dîner-soirée qui suivra suivant une bonne tradition à respecter.

Et maintenant puisque l'été est commencé je viens vous souhaiter ainsi qu'à vos familles de bonnes vacances joyeuses et ensoleillées.

J. GAZEL

**COMPTES RENDUS DES DERNIERES MANIFESTATIONS**

**DE L'AMICALE**

**REGION PARIS ILE-DE-FRANCE LE 28 MAI 1988 A SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE.**

**Participants :**

M. et Mme PHAN KIEU DUONG, M. CASTANY, M. et Mme MARCHESSEAU,  
M. et Mme LALOUX, M. et Mme BEDOURET, M. et Mme EQUIOS,  
M. et Mme SAKOWITSCH, M. et Mme FAURE, M. et Mme DARCHEVILLE,  
M. et Mme HEETWELD, M. de COUSSEMAKER, Melle COUPAT.

Parc naturel proche de Paris et facile d'accès, la Haute Vallée de Chevreuse reste une région à dominante rurale qui s'étend au Sud du Département des Yvelines entre les deux rivières de l'Yvette et de la Renarde. C'est un lieu privilégié pour ceux qui aiment la nature et il faut découvrir au gré des petites routes et des sentiers ses vallées verdoyantes, ses massifs forestiers et ses étangs.

Le pays de Chevreuse est un patrimoine architectural et culturel aux villes et villages de caractère et c'est aussi des abbayes, des églises, des châteaux, des manoirs, des fermes, des moulins.

Au cours de la matinée, les participants ont pu se promener dans cette jolie région et tous se sont retrouvés pour déjeuner dans un restaurant agréable pour un repas simple animé par une ambiance chaleureuse et sympathique. Après déjeuner, nous sommes allés visiter le Château de Dampierre.

Le Comité Ile-de-France a eu quelques difficultés à démarrer en 1986. Sous l'initiative de M. GAZEL j'en avais accepté le secrétariat mais une longue maladie ne me permit pas d'assurer cette responsabilité. MM. CASTANY, DUVILLARET et MARCHESSEAU, bien que responsables de nombreuses autres activités, créèrent ce Comité.

Pour la réalisation de cette manifestation Mesdames LAMI, GAMORA, WERTHEIMER et PORTHEAULT m'ont apporté une aide précieuse. Je tenais à signaler ce travail d'équipe. J'ai retrouvé l'esprit de collaboration et d'efficacité qui créa le B.R.G.M.. C'est aussi cet esprit de solidarité et le soutien de mes collègues qui m'ont aidée à surmonter la maladie et à retrouver toutes mes facultés.

Au moment où le B.R.G.M. traverse des épreuves difficiles et où le moral des agents ne me semble pas au beau fixe, je crois qu'une adhésion des agents en activité à l'Amicale et une participation à ses manifestations seraient très enrichissantes pour tous. Des personnes qui ont consacré 30 à 40 années de leur vie au B.R.G.M. et dont le travail en a fait ce qu'il est peuvent apporter beaucoup à la génération en activité.

J. COUPAT

**REGION MARSEILLE - MEDITERRANEE LE 11 JUIN 1988 A UZES**

La réunion annuelle 1988 des vaillants méditerranéens s'est tenue le samedi 11 juin dans le Gard, à Uzès, premier duché de France depuis trois bons siècles et demi.

Auparavant, c'est à Montmorency que se situait le premier duché-prairie de France. Le brave duc Henri II qui avait soutenu Louis XIII en combattant les Piémontais, les Anglais et autres importuns fait une première erreur en prenant parti pour Gaston d'Orléans contre Richelieu. Les trois mousquetaires n'étant pas là pour le défendre, il perd la bataille de Castelnaudary le 1er septembre 1632, ce qui est sa deuxième erreur. Blessé, lâchement abandonné par Gaston d'Orléans\* il est fait prisonnier puis condamné à mort et décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

A quelque chose, malheur est bon. Le dernier des Montmorency n'étant plus, son duché s'éteint avec lui et celui d'Uzès, deuxième sur la liste d'ancienneté passe alors au premier rang. Le duc à sa place immédiatement après les princes du sang et ses descendants étaient tout prêt à nous faire les honneurs de leur château si nous n'avions pas été aussi pressés !

Hélas, c'était la course contre la montre le 11 juin !

Le samedi, jour du marché, Uzès est submergée par les camelots de tous poils qui vendent les cerises, la ciboulette, la barbe à papa et tout le reste. La population rapplique au grand galop, des boulistes aux paysans, des midinettes aux fonctionnaires, bref tous les badauds sont là.

Allez donc repérer dans cette cohue une trentaine d'anciens du BRGM qui battent le pavé derrière la poétique Claude WOILLET, guide conférencière agréée par la Caisse Nationale des monuments historiques et des sites pour les villes de Nîmes, Uzès et Villeneuve les Avignon.

Elle nous a tout montré : la cathédrale Saint Théodorit avec sa tour Fenestrelle aux allures de campanile Lombard\*\*, la cour de l'Evêché, l'hôtel du baron de Castille, l'hôtel de Montaren, la cour à arcades de l'hôtel de Ville où sont donnés les concerts des nuits musicales d'Uzès, les trois tours du château, impossibles à confondre puisqu'elles sont carrées toutes les trois mais la Bermonde est du XIème siècle, la tour de l'Horloge du XIIème siècle et la tour du Roi du XIVème.

Non contente de s'étendre sur ces vieilles pierres considérablement rajeunies en surface grâce aux crédits de la loi Malraux, Claude nous a raconté combien le jeune Racine (Jean) et le jeune Gide (André) appréciaient les garrigues environnantes ; elle a ajouté que pour les locaux, le grand Gide c'est Charles, le tonton d'André, qui était économiste ; elle a déclenché un tonnerre d'applaudissements en déclamant sans hésitation 7 à 8 douzaines d'alexandrins qui n'étaient d'aucun des trois.

---

\* vous comprenez pourquoi les Occitans se méfient parfois de ceux d'Orléans !

\*\* c'est écrit dans mon guide !

Et puis elle est repartie à grandes enjambées vers la place aux Herbes - où nous avons retrouvé les GRAVOST, qui venaient d'acheter leurs légumes pour la semaine - et de là vers l'église Saint-Etienne ; comme dans tout le secteur, subsistent quelques vieilleries, le clocher du XIIIème siècle par exemple, que les parpaillots n'ont pas eu le temps de casser à l'époque où ils se chipotaient méchamment avec les papistes, alors que le reste a été reconstruit au XVIIIème siècle.

Un instant d'inattention et la troupe se retrouvait à nouveau dans la rue, en route vers la cathédrale, pour admirer les superbes orgues à volets peints du XVIIème. "Les volets, ça va" dit quelqu'un, "mais le buffet (d'orgue) ça ne remplit pas l'estomac !".

Chacun comprit qu'il fallait rejoindre le restaurant au plus vite, sous peine d'ennuis graves.

Arrivés au restaurant, nous avons une nouvelle fois la preuve éclatante que l'ancien du BRGM est plus éveillé que la moyenne (surtout celui qui vient à la réunion annuelle) puisqu'il n'en manquait pas un.

On en dénombrait même quelques-uns en plus :

- le président SIGNARD, qui a gardé l'oeil vif, le teint frais, l'anecdocte facile et une écriture d'orfèvre !,
- Jean RICOUR, qui avait préféré la veille passer une bonne soirée avec ses amis marseillais plutôt que de venir présenter ses hommages du matin à la tour Bermonde,
- les ESCANDE, qui connaissent depuis longtemps les mystères d'Uzès aussi bien que l'âge de leurs plus proches voisins, les bambous d'Anduze,
- les COSTARGENT, qui s'étaient attardés à Montpellier pour courir après le voleur de la 2 CV de leur fille !.

Après quelques lamentations bruyantes sur le sort de notre cher Président, Jacques GAZEL, retenu avec ses proches par une assemblée familiale, nous avons sifflé courageusement un grand Kir consolateur.

Sachant qu'il n'aimerait savoir que notre tristesse se prolonge trop longtemps nous avons reporté notre attention sur le menu de Monsieur PELLERIN, le patron du GREZAC, qui avait très bien fait les choses. Son restaurant est ouvert tous les jours ; vous pouvez lui téléphoner au 66.22.74.76 et si vous avez un bon coup de fourchette, faites un détour à l'occasion pour juger sur pièce.

Voici la liste de 36 témoins consultables sur le sujet :

ANGE Eugène et Madame venant de Serres (Hautes Alpes),  
 ARVOIS Roland et Madame venant de Saint-Cyr sur Mer (Var),  
 BENEDETTO Alexandre et Madame venant de Marseille (B. du Rhône),  
 BERGER Guy et Madame venant de Montpellier (Hérault),  
 BOURGEOIS Marcel venant de Montpellier (Hérault),  
 CAMUS Angel venant de Montpellier (Hérault),

COSTARGENT Robert et Madame venant de Ceret (P.O),  
 DUBUISSON Georgette et Monsieur venant d'Argelliers (Hérault),  
 ESCANDE Edilbert et Madame venant de G n rargues (Gard),  
 FAUVELET Edouard et Madame venant d'Aix en Provence (B. du Rh ne),  
 GARCIA Raymond et Madame venant de C ret (P.O),  
 GRAVOST Maurice et Madame venant de Marseille (B. du Rh ne),  
 LAVIGNE Jacques et Madame venant de Lagarde (Var),  
 MASSARDO Joseph et Madame venant de Perpignan (P.O),  
 de MAUTORT Jacques venant de Montpellier (H rault),  
 ORTEU Raymond et Madame venant de Montpellier (H rault),  
 RAY Marc et Madame venant de Saint Siffret (Gard),  
 RICOUR Jean venant de Marseille (B. du Rh ne),  
 SAUVEL Claude venant de Montpellier (H rault),  
 SIGNARD Pierre venant de Nice (Alpes Maritimes)  
 VALENTIN Pierre et Madame venant d'Uz s (Gard).

Auraient souhait   tre des n tres mais ont  t  emp ch s :

- les dames manquantes dans la liste ci-dessus,
- les NOULARD et les DEROUBAIX emp ch s au dernier moment,
- les BESSOLES retenus en Aveyron,
- les HANDEL, en patrouille en Helv tie.

Esp rant que nous serons 72 l'ann e prochaine, bon  t    tous et amicalement.

Marcel BOURGEOIS  
 Le d l gu 

#### **FETE ANNUELLE DE L'AMICALE LE 18 JUIN 1988**

Notre Pr sident fait d j  dans son " ditorial" un large  cho de notre 5 me f te annuelle de l'Amicale. Aussi, nous nous bornerons   donner ici, quelques compl ments utiles   une bonne information de cette manifestation.

Tout d'abord, a eu lieu dans l'apr s-midi, la visite touristique et arch ologique de la ville d'Orl ans.  taient inscrits   cette visite : ALLON A. 1 pers., CAMBRAY G. 2, CAZAUX M. 1, CAZES G. 2, FORTIER R. 2, GRILLOT H. 2, LANEYRIE P. 1, NEAU G. 2, PAPPALARDO S. 2, PERRIN Y. 2, SOLARI H. 1.

Le programme comportait :

- visite de l'h tel Grosnot (XVI  si cle) et son jardin,
- promenade place Sainte-Croix (ensemble architectural),
- visite de la cath drale Sainte-Croix (XV  si cle) et de sa crypte (XI  si cle),
- vue panoramique d'Orl ans de la rive gauche de la Loire.

Cette visite d'ensemble avait  t  pr par e par notre camarade G. CAMBRAY.

Quant à la participation à la soirée diner-dansant, nous avons relevé avec plaisir les noms de nos amis suivants :

ALLON A.	2	BEDOURET D.	1	BERTRANEU J.	2
CAMBRAY G.	2	CARRIVE JP.	2	CAZAUX M.	1
CAZES G.	2	CESBON	4	CHAUMONT	2
CHOLEUR Y.	2	DARCHEVILLE I.	6	DELAPORTE	2
DELBOS L.	2	DESCHAMPS C.	2	DOLLEZ L.	2
MME EIJKELBOOM G.	1	EQUIOS P.	1	FAURE A.	2
FORTIER R.	2	FREY L.	3	GAZEL J.	2
GERARD G.	2	GRILLOT H.	2	GUILLEMIN C.	5
GIGOT	1	LANEYRIE P.	1	Mme LELAY P.	2
LIMASSET J.	1	MATRA	2	NEAU G.	2
PAPPALARDO S.	2	PERRIN Y.	2	ROUX J.	2
SOLARI H.	1	THOMASSIN P.	2	VOISIN	5
WACRENIER P.	2	WEEKSTEEN	2		

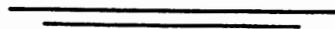
#### Menu :

- Apéritifs variés
- Entrée : beignets de crevette, accras, etc.
- Festival de grillades au barbecue, riz à l'espagnole
- Salades
- Fromages
- Desserts des Anciens
- Café
- Vins (rouge et rosé).

Les familles, parmi les plus fidèles à nos fêtes annuelles : M. et Mme GRILLOT H. et M. et Mme THOMASSIN, ont reçu des mains de notre Président, une "Coupe de fidélité". Les critères retenus pour cette mise à l'honneur étaient :

- avoir participé aux fêtes annuelles le plus grand nombre de fois,
- résider dans une région autre que la région Centre et la région Parisienne,
- être présent à la 5ème fête annuelle.

Ce choix découlait d'une étude de notre camarade Yves CHOLEUR, publiée ci-après dans le bulletin.



**ADHERENTS AYANT PARTICIPE**

**AUX PETES ANNUELLES**

De 1984 à 1987, soit 4 fêtes, respectivement à DHUIZON (84), AUBIGNY SUR NERE (85), MEUNG SUR LOIRE (86) et PEZOU (87).

\* Sont venus 4 fois : 17 adhérents

BEAUVILLE	0	-	BEDOURET	P	-	CAUDRON	80	-	CAVAUD	17
CHOULEUR	0	-	COLLIEN	0	-	DARCHEVILLE	0	-	DESCHAMPS	P
DELBOS	0	-	DOLLEZ	0	-	FERRAGUT	0	-	GERARD	0
GUILBERT	0	-	GUILLEMIN	0	-	IMHOFF	0	-	MULLER	0
LEMARCHAND	14									

soit, 12 Orléanais, 2 Parisiens et 3 d'autres départements.

\* Sont venus 3 fois : 28 adhérents

ANGE	05	-	ARVOIS	83	-	BAMBIER	85	-	BEAUMONT	P
BERTON	0	-	BERTRANEU	0	-	CAMBRAY	0	-	CARRIVE	0
CASTANY	P	-	CAZAUX	31	-	CHIMAY	0	-	GIGOT	0
GRILLOT	21	-	HEETVELD	P	-	LEMAIRE	0	-	M'BEMBA	0
PAPALLARDO	0	-	PIERLOT	P	-	NEAU	0	-	PAPON	0
ROIGNOT	21	-	ROUSTAN	0	-	SANGNIER	0	-	TEIXIDO	66
THOMASSIN	21	-	TURLAND	63	-	VAUTRELLE	0	-	VYAIN	0

soit, 15 Orléanais, 4 Parisiens et 9 d'autres départements.

\* Sont venus 2 fois : 49 adhérents

ALSAC	0	-	BARRUOL	0	-	BEAU P.E.	0	-	BELPAUME D.	80
BENHAMOUDA	0	-	BONNICI	44	-	BOURNAT	03	-	BUCHSTEIN	0
CANTAU P.	0	-	CARROUE	63	-	CHAUMONT	0	-	CUPER	P
DELAPORTE P.	0	-	DUBUS	77	-	DUNSKY	P	-	EQUIOS	P
FAURE	14	-	FORTIER	0	-	FREY	0	-	FRITSCHÉ	0
GALLE-CAVAL.	0	-	GAZEL	0	-	GRAVENSTEIN	0	-	GUDEFIN	47
HORN	66	-	JOURDE	0	-	Mme LAMBIN	0	-	LAMOUREUX	0
LANEYRIE	71	-	LECUYER	0	-	LEGRAS	64	-	LEHINGUE	0
LEPPERT	0	-	LETALENET	0	-	MAGNAT	0	-	MARCHESSEAU	P
Melle MARCQ	0	-	MILLON	0	-	NOESMEN	P	-	PENIN	0
PIBAULT	0	-	PILET	33	-	RENAUD L.	63	-	REUILLON	0
ROBINET	0	-	Mme SARCIA	P	-	SAVOYE	06	-	VIET	0
VILLALARD	0									

soit, 30 Orléanais, 6 Parisiens et 13 d'autres départements.

\* 82 adhérents sont venus une fois seulement

## RECAPITULATIF

Au total donc, 176 adhérents sont venus au moins une fois ; pour ce total, la répartition géographique est la suivante :

- 98 de la région orléanaise,
- 26 de la région parisienne,
- 44 d'autres lieux (éloignés de plus de 100 km),
- 8 de l'étranger ou hors annuaire.

### \* Lieux de résidence :

O : région orléanaise  
P : région parisienne  
deux chiffres : autres lieux.

NB. : Ont été considérés comme ayant participé, les adhérents ayant réglé leur participation mais n'ayant pu venir au dernier moment.

Y. CHOULEUR

---

## MUTUELLE DES PERSONNELS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

### M.P.M.I.

Siège : 3-5 rue Barbet de Jouy - 75700 PARIS

Présient : M. Henri DUVILLARET

### INFORMATIONS GENERALES

Effectifs totaux :

- adhérents au 31/12/1986 : 8 019 dont 1 500 retraités,
- ayant droits : 8 173 (conjoint, enfants à charge, ascendant)

TOTAL DES BENEFICIAIRES 16 192

### ORGANISATION DES SECTIONS DE LA MUTUELLE

Les membres de la mutuelle sont groupés en sections locales créées par décision du Conseil d'Administration (1 pour l'Ile-de-France et 16 pour la province).

Cotisant actif Cotisante active	Conjoint(e)	Ascendant	Apprenti, étudiant	TOTAL
1,81 %				1,81 %
1,81 %	à charge 0,98 %			2,79 %
1,81 %	rémunéré(e) 1,57 %			3,38 %
		0,98 %		
			forfait annuel	
Retraité(e)	Conjoint(e)	Ascendant	Apprenti, étudiant	TOTAL
1,39 %				1,39 %
1,39 %	à charge 0,71 %			2,10 %
1,39 %	rémunéré(e) 1,57 %			2,96 %
		0,98 %		
			forfait annuel	
Veufs- veuves		Ascendant	Apprenti, étudiant	TOTAL
1,27 %				1,27 %
		0,98 %		
			forfait annuel	

**ALSACE**  
Président : M. Guillaume JAMMES  
6 rue d'Ingwiller  
67000 STRASBOURG  
Tél. 88.32.56.02

**AQUITAINE**  
Président : M. Jacques BRAJON  
Cité Administrative, BP. 75  
33090 BORDEAUX Cedex  
Tél. 56.24.33.33

**AUVERGNE**  
Président : M. J.C. GOUILLARDON  
8 rue Gutenberg  
63034 CLERMONT FERRAND Cedex  
Tél. 73.92.41.39

**BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE**  
Président : M. Lucien ANGEVELLE  
Cité Administrative  
Rue Chancelier-de-l'Hôpital  
21034 DIJON Cedex  
Tél. 80.67.47.38

**CENTRE**  
Président : M. JP. AUOYER  
BRGM - BP. 6009  
45060 ORLEANS Cedex  
Tél. 38.64.32.52

**CHAMPAGNE ARDENNE**  
Président : M. Marcel BERTIN  
18 rue des Trois Piliers  
51100 REIMS  
Tél. 26.70.53.60

**HAUTE ET BASSE NORMANDIE**  
Président : M. Claude DROMER  
21 rue de la Porte des Champs  
76000 ROUEN  
Tél. 35.98.21.66

**LANGUEDOC-BOUSSILLON**  
Président : Melle Josette PARIS  
Les Echelles de la Ville Antigone  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 67.69.70.30

**LIMOUSIN, POITOU, CHARENTE**  
Président : M. Jacques RANDON  
Bât. B - Place Blanqui  
87031 LIMOGES  
Tél. 55.34.32.62

**LOIRAINNE**  
Président : M. Pierre ROMAC  
S.I.M. Moselle  
4 rue François de Gulsé  
57000 METZ  
Tél. 87.66.23.93

**MIDI-PYRENES**  
Président : M. Michel EUGENE  
84 rue du Férétra  
31078 TOULOUSE Cedex  
Tél. 61.39.58.20

**NORD-PAS DE CALAIS**  
Président : M. Jean NOCLERCQ  
5 boulevard de la Liberté  
BP. 479  
59021 LILLE Cedex  
Tél. 20.30.86.60

**PAYS DE LOIRE, BRETAGNE**  
Président : M. Gérard PERVIER  
6 quai de la Jonelière  
44300 NANTES  
Tél. 40.29.07.41

**PROVENCE - COTE D'AZUR - CORSE**  
Président : M. Alfred DUQUENOY  
Division métrologique  
18 chemin Robert  
13628 AIX EN PROVENCE Cedex  
Tél. 42.27.85.25

**RHONE-ALPES**  
Président : M. G. MAISONNEUVE  
63 avenue Roger Salengro  
69100 VILLEURBANNE  
Tél. 78.89.11.30

**ANTILLES - GUYANE**  
Président : Mme Jenny BRUNE  
BRGM - BP. 552  
97333 CAYENNE Cedex  
Tél. 594.30.06.24

L'assiette minimale est le demi plafond de la sécurité sociale.

L'assiette maximale est le plafond de la sécurité sociale augmenté de 15 %.

(\*) L'assiette et les taux de cotisations sont à approuver par l'Assemblée Générale de juin 1988.

#### FONCTIONNEMENT DE LA SECTION CENTRE

La section Centre est composée de 811 adhérents actifs et retraités représentant environ 2 000 bénéficiaires (adhérents et ayant-droits).

## COMPOSITION DU BUREAU DE SECTION

**Siège au BRGM :** Bat. D1 - R 39 - Tél. 38.64.32.52

**Président :** M. Jean Pierre AUDOYER, administrateur et secrétaire au Bureau national.

**Vice Président Délégué :** M. René CAYE, trésorier, membre de la commission de contrôle.

**Vice Présidente :** Mme Bernadette ROUQUETTE, administrateur.

**Secrétaire :** Mme Claudette VILLA, chargée des problèmes spécifiques concernant les expatriés.

**Membres :** - M. Jean Michel PELLE, cautionnement de prêts au logement, administrateur,

- M. Bernard COULMEAU, application des statuts et du règlement intérieur, informations diverses, administrateur à la MPMI et à l'Union du Loiret,

- correspondant pour la DRIR : M. RIBIERE

- autres correspondants : Mmes Colette VILBERT, Eliane GUILBERT, MM. Jean-Claude GUIGNES, Louis MOLINARD, Marcel BOURLIER.

La participation des mutualistes au fonctionnement du bureau de section est faite à titre bénévole, en dehors de leur temps de travail.

## PRESTATIONS ACCORDEES PAR LA MUTUELLE

Parmi les prestations accordées par la mutuelle, soit à titre obligatoire soit à titre facultatif, il convient de retenir les avantages suivants pour les bénéficiaires de la Région Centre :

- **sur présentation de la carte "bleue"** convention pharmaceutique de délégation de paiement : **tiers payant total pour les médicaments relevant de la nomenclature sécurité sociale,**
- tiers payant sécurité sociale et mutuelle dans les cliniques dentaires mutualistes à Orléans, Montargis, Gien, Saint-Jean-de-Braye,
- tiers payant mutualiste dans les centres d'optique à Orléans, Montargis, Gien.

Pour l'ensemble des adhérents, garantie des avantages du service mutualiste de cautionnement de prêts au logement, créé par la Fédération Nationale des Mutuelles et Agents de l'Etat (F.N.M.F.A.E.).

**Très important :** Depuis 1987, pour tous les bénéficiaires, possibilités d'adhérer au contrat facultatif "FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER".

A titre indicatif, la cotisation pour l'année 1988 est de 47,50 F pour une personne, 95,00 F pour 2 personnes et 143,00 F pour 3 personnes ou plus.

Citons aussi les prêts sans intérêt pour la construction, limités à ce jour à 6 000 F ainsi que les prestations dentaires et optiques très intéressantes.

Par ailleurs, l'ensemble des adhérents est destinataire d'un bulletin "INFOS" édité par la MPMI donnant des renseignements très utiles pour toutes démarches administratives ainsi que les comptes rendus d'assemblée générale ou bien encore les dates à retenir pour les loisirs organisés (sorties, repas, voyages).

Le Bureau de la MPMI

**SI L'ON PARLAIT RETRAITE..... (suite) : LE REGIME GENERAL**

Un premier article dans Contact n° 7 faisait le point sur les différents régimes de retraite applicables aux agents du BRGM.

Nous allons aujourd'hui analyser le régime général qui, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, concerne la grande majorité des agents du Bureau (environ 85 %).

Nous reproduisons ci-dessous le tableau figurant dans le précédent article.

<b>REGIME GENERAL</b>	
<b>CADRES</b>	- Sécurité Sociale + Retraites complémentaires - ARRCO      CRE 1 - AGIRC      IRCAFEX
<b>NON-CADRES</b>	- Sécurité Sociale + Retraites complémentaires - UNIRS      IRCOMEX

Deux éléments composent le régime :

- la retraite du régime général de la Sécurité Sociale,
- la ou les retraites complémentaires.

## A - LE REGIME DE LA SECURITE SOCIALE

Un certain nombre d'éléments déterminent les paramètres qui permettront d'établir le montant de la retraite de la Sécurité Sociale. Ce sont :

### 1) Le salaire de base (S)

C'est le salaire annuel moyen correspondant aux cotisations versées au cours des dix années civiles accomplies postérieurement au 31 décembre 1947 et dont la prise en considération est la plus avantageuse pour l'assuré.

Les salaires afférents aux années prises en considération sont revalorisés au moyen de coefficients de revalorisation fixés 2 fois par an.

La pension est augmentée d'un dixième pour tout assuré de l'un ou l'autre sexe ayant eu au moins trois enfants.

### 2) Le taux (T)

Le taux applicable au salaire de base est fonction de :

- l'âge auquel l'assuré demande la liquidation de sa pension,
- du nombre de trimestres d'activité professionnelle.

Les conditions optimales d'âge et d'activité professionnelle sont 60 ans au moins et 150 trimestres d'activité professionnelle. Les assurés qui remplissent ces deux conditions bénéficient d'une pension calculée au "**taux plein**" qui est de 50 %.

Il s'agit d'un taux maximum qui ne peut être dépassé même si le salarié a plus de 60 ans ou s'il a travaillé plus de 150 trimestres.

Le montant maximum de la pension est égal à 50 % du plafond des rémunérations entrant en compte pour le calcul de l'assiette des cotisations (60 660 F au 1/07/88).

### 3) La durée d'assurance au Régime Général

Une fois déterminé le taux applicable, seuls les trimestres d'assurance au régime général (c'est-à-dire cotisés par l'assuré et son ou ses employeurs) entrent en compte dans le calcul de la pension.

### 4) Paramètre

$$\text{Pension} = S \times T \times \frac{\text{Nombre trimestres cotisés au régime général}}{150}$$

### 5) Observation

Lorsque le salarié prend sa retraite après l'âge de 65 ans, le taux qui lui est attribué est de 50 % quelle que soit la durée pendant laquelle il a cotisé au régime général.

### 6) Tableau récapitulatif

Régime Sécurité Sociale : montant annuel de la retraite maximum :

150 trimestres de salariat		Moins de 150 trimestres de salariat	
150 trimestres validés par la Sécurité Sociale		Moins de 150 trimestres validés par la Sécurité Sociale	
De 60 à 65 ans		de 60 à 64 ans	à 65 ans
Pension au taux plein	Pension au taux plein et proportionnelle	Pension minorée et proportionnelle	Pension au taux plein et proportionnelle
$S \times 50 \% \times \frac{150}{150}$	$S \times 50 \% \times \frac{Z}{150}$	$S \times Y \% \times \frac{Z}{150}$	$S \times 50 \% \times \frac{Z}{150}$

S : Salaire moyen annuel des 10 meilleures années

Z : Nombre exact de trimestres validés par la Sécurité Sociale

Y : Abattement en fonction, soit du nombre de trimestres manquants par rapport à 150, soit en fonction de l'âge (1,25 % par trimestre manquant ou 5 % par an).

Nota : Prévoir 1,4 % de cotisation Sécurité Sociale maladie à déduire de la pension.

G. CAMBRAY

(Prochain article les retraites complémentaires du Régime Général ainsi que le cas des expatriés).

### PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Notre Président J. GAZEL vous informe dans son Editorial de la date de la prochaine Assemblée Générale annuelle au mois d'octobre. Il est bon de le rappeler ici, afin que chacun réserve cette journée pour y participer et aussi assister à notre traditionnel "repas-rencontre" du soir. Plus de détails seront donnés dans le prochain bulletin.

### COTISATION 1988

Il est toujours gênant pour un responsable d'une Association ou d'une Amicale, de rappeler à ses adhérents qu'ils doivent se souvenir de régler leurs cotisations annuelles, s'ils ne l'ont déjà fait. Si vous n'êtes pas sûr de l'avoir fait, vous pouvez vous mettre en contact avec le Trésorier, il vous communiquera avec plaisir votre situation.

Soutenez notre effort !

### ANNUAIRE 1987-1988

L'annuaire 1987-1988 est actuellement en cours de réalisation. Il devrait être expédié à chacun des adhérents vers la fin de juillet début août.

Malgré les soins apportés pour la mise à jour des adresses et numéros de téléphone, il se peut que des erreurs subsistent. Faites nous part rapidement des corrections à y apporter. Une liste rectificative sera établie et expédiée à tous, avant la prochaine Assemblée Générale.

## NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dans la circulaire du 9 mai 1988, nous avons fait état de deux sorties projetées avant la fin de l'année 1988, organisées par la région Centre.

- Visite des environs de Sancerre.
- Visite du Parc animalier des Yvelines.

### **\* Visite des environs de Sancerre**

Nous rappelons que cette sortie aura lieu le 17 septembre 1988 et que le programme sera le suivant :

- 9 h très précises, départ du BRGM, transport en car.
- 11 h, visite d'une cave à vin établie dans une ancienne carrière du village de Verdigny. Dégustation et baptême au Sancerre.
- 12h30, déjeuner gastronomique dans un restaurant panoramique de Sancerre.
- 14 h, exposé de Claude Mégrien sur le bilan des travaux de forage entrepris sur l'anomalie magnétique terrestre à Couy (à 30 km de Sancerre) dans le cadre du programme de la géologie profonde en France.
- 14h30, visite libre de la vieille ville de Sancerre (plan et commentaires fournis),
- 15h30, visite d'une chèvrerie (élevage, traite, traitement des fromages de chavignol), dégustation et vente sur place de fromages fermiers de chavignol.
- 16h30, passage par le village de Chavignol, arrêt chez un Vigneron récoltant, dégustation et vente de vins de Sancerre (rouge, rosé, blanc).
- 19h00 environ, arrivée au BRGM.

Actuellement, 30 personnes ont exprimé le désir de participer à cette manifestation. Il reste encore des possibilités pour ceux qui ne se seraient pas encore manifestés (voir notre circulaire du 09/05/88). Les bulletins d'inscription seront expédiés vers la fin du mois de juillet à ceux qui auront fait la demande. Frais de participation 250 F par personne.

### **\* Visite du Parc animalier des Yvelines**

Cette sortie qui est prévue fin novembre, début décembre (pour raison de feuillage) est commune à la Région Centre et Ile-de-France. Actuellement, 30 personnes ont exprimé le désir d'y participer (23 Région Centre et 7 Ile-de-France). De même pour cette sortie, il existe encore des possibilités pour ceux qui désireront se joindre à nous.

ADRESSES UTILES\* Bureau du Conseil d'Administration

GAZEL J. 8, rue de Lahire 45000 ORLEANS  
Tél 38.68.18.41

PIERROT R. BRGM, avenue de Concyr 45060 ORLEANS CEDEX  
Tél 38.64.34.34

CHIMAY E. 157, rue de l'Aumone 45160 OLIVET  
Tél 38.63.40.90

CHOULEUR Y. 12, rue P. et M. Curie 45240 LA FERTE ST AUBIN  
Tél 38.64.68.50

COLLIEN M. 186, rue Marcilly 45590 ST CYR EN VAL  
Tél 38.76.21.02

CORNET G. allée de Limere ARDON 45160 OLIVET  
Tél 38.63.21.51

MBEMBA G. 3 allée Ganolier Bazeska 45100 ORLEANS  
Tél 38.69.35.20

PAPPALARDO S. 18, allée du Clos Fleuri 45000 ORLEANS  
Tél 38.53.14.20

PIBAULT G. BRGM BP 6009 45060 ORLEANS CEDEX  
Tél 38.64.36.99

\* Bureau de la section PARIS-ILE DE FRANCE (16.1)

CASTANY G. 3 résidence du Petit Chambord  
92340 BOURG LA REINE  
Tél 47.02.49.45

DUVILLARET H. 49, rue de Boulaivilliers 75016 PARIS  
Tél 42.24.06.47

COUPAT J. 25, rue de Touraine 95100 ARGENTEUIL  
Tél 39.89.43.02

MARCHESSEAU J. Résidence Passy 7, square d'Albanie  
75150 ROCQUENCOURT  
Tél 39.55.76.10

\* Bureau de la section MEDITERRANEE

BOURGEOIS M. 235, rue des Pommettes 34100 MONTPELLIER  
Tél 67.72.35.95

RICOUR J. 151, Traverse de la Gouffone  
1F Résidence Valmante 13009 MARSEILLE  
Tél 91.41.35.57

CHARBONNEYRE H. 2bis, rue du Charamon 34000 MONTPELLIER  
Tél 667.54.49.75

ZERBIB G. Chemin de Chateaubanne  
6, val d'Artand 83500 LA SEYNE SUR MER  
Tél 94.34.29.52

DELAMOTTE J. Résidence Borely plage Bat. A  
20, avenue Joseph Vidal  
13000 MARSEILLE  
Tél 91.25.15.94